Il est à souhaiter que M. Thoiré poursuive ses récoltes dans cette région de San Pedro, qui paraît être particulièrement intéressante au point de vue de la faunc entomologique.

Sur deux nouvelles espèces du genre Lycastis Savigny, Aud. et Edw. rev. , de la Guyane française , par M. Ch. Gravier<sup>(1)</sup>.

## 1. Lycastis ouanaryensis n. sp.

Parmi les exemplaires de cette espèces recueillis par M. Geay (2), celui qui a servi de type à la description suivante mesure 12 centimètres de longueur; la plus grande largeur, mesurée à la fin du tiers antérieur du corps, est de 7 millimètres, dont la moitié pour le corps proprement dit. Le nombre des segments sétigères est de 190 environ. La taille peut devenir plus considérable et probablement atteindre, peut-être même dépasser 20 centimètres de longueur.

La partie antérieure du corps est rose chair; la partie postérieure, d'un vert émeraude foncé. La partie antérieure du corps offre, à considérer, une pigmentation brune qui s'atténue fort vers le dixième segment et qui réapparaît à la partie postérieure du corps.

Le prostomium, plus large que long, rétréci en avant, est divisé en deux par un sillon médian longitudinal. Il est pigmenté en brun, particulièrement sur les côtés et sur le bord postérieur. Les deux antennes, très distantes l'une de l'autre, sont courtes, épaisses à leur base et terminées en pointe mousse.

Les quatre yeux, sans lentille discernable, sont disposés presque sur une ligne transversale. Les palpes sont composés d'un article basilaire puissamment développé et d'un article terminal réduit à une sorte de bouton plat.

Le premier segment est un peu moins long que ceux qui le suivent immédiatement. Les cirres tentaculaires sont épais et courts; leur article basilaire est relativement très grand: les dorsaux peuvent atteindre le 6° sétigère: fréquemment ils ne s'étendent guère au delà du 3°.

Les segments du corps sont assez longs, de sorte que les parapodes sont largement séparés les uns des autres. Dans la région antérieure, le cirre dorsal possède un large article basilaire et un article terminal en forme de cône allongé. Le mamelon sétigère, soutenu par deux acicules presques parallèles, paraît indivis. L'acicule supérieur correspond à une

<sup>(1)</sup> Cf. Bulletin de la Société d'Histoire naturelle d'Autun (XIV, 1902).

<sup>(2)</sup> F. Gear, Compte rendu de deux missions scientifiques dans l'Amérique équatoriale, Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle, n° 4, 1901, p. 148-158.

rame dorsale rudimentaire qui porte, au 4° sétigère, quatre soies à arête longue. La rame ventrale, traversée par un acicule plus fort, se termine par deux lèvres dont la postérieure se prolonge en une petite languette médiane saillante; elle porte des soies de deux sortes, les unes en arête longue, les autres en serpe. Le cirre ventral est conique, sans article basilaire; son extrémité peut atteindre le bord antérieur du mamelon sétigère.

Dans la région moyenne du corps, le cirre dorsal aplati, devenu très grand, n'a pas d'article basilaire distinct; cet appendice du parapode prend, d'avant en arrière, des dimensions de plus en plus considérables, de sorte que, dans la partie terminale, sa longueur atteint et dépasse même le double de la largeur du corps proprement dit. Ces grands cirres aplatis, accolés les uns aux autres, ont une physionomie qui rappelle celle que l'on observe chez les Phyllodociens. Les soies en arête longue sont de types variés; celles en serpe peuvent faire complètement défaut dans les derniers anneaux. Les deux cirres anaux, insérés ventralement au-dessous de l'anus, qui est largement ouvert et bordé par un repli saillant, ont à peu près la même taille que les cirres dorsaux des derniers segments.

Les mâchoires, à pointe recourbée, ont chacune six grosses dents sur leur bord concave; les quatre premières sont mousses; les deux dernières sont en pointe plus aiguë; à la suite des précédentes, il existe d'autres dents

moins marquées.

Chez deux individus dont le corps est complètement bourré d'ovules parvenus à un état avancé de développement, le tube digestif est très réduit, de même que la musculature longitudinale, tant dorsale que ventrale. Il ne se manifeste cependant aucun changement appréciable dans les caractères des parapodes déjà tout gonflés par les éléments sexuels, pas plus que dans ceux du prostomium. Cependant, chez ces individus sexués, il existe des soies à serpe rectiligne beaucoup plus longue que chez les individus dépourvus d'éléments génitaux, et qui correspondent peut-être à une néoformation. Le cirre dorsal, aussi bien chez les formes sexuées que chez les autres, est parcouru par un très gros vaisseau sensiblement parallèle au bord supérieur du cirre dorsal et par deux autres vaisseaux qui se fusionnent à la base de cet appendice. Le cirre dorsal joue évidemment un rôle important au point de vue respiratoire; il existe, d'ailleurs, une vascularisation très riche dans tout le parapode.

Il y aurait intérêt à rechercher des formes sexuées de cette espèce vivant dans l'eau de mer, pour les comparer, au point de vue morphologique et surtout au point de vue des éléments reproducteurs, aux deux individus bourrés d'œufs dont il vient d'être question et qui ont été recueillis dans l'eau douce. Ceux-ci ne contiennent que des œufs: mais il y aurait lieu de s'assurer qu'il n'y a pas ici un cas d'hermaphrodisme avec protandrie. La Nereis diversicolor O. F. Müller, qui vit, comme celle-ci, dans les milieux

les plus divers au point de vue du degré de salure, serait hermaphrodite, d'après Mendthal (1).

Par la disposition de ses yeux, rangés sur une seule ligne transversale, par la brièveté de ses cirres tentaculaires, la Lycastis ouanaryensis se rapproche beaucoup de la Lycastis quadraticeps Blanchard (2); elle s'en distingue nettement par les parapodes, dont les cirres dorsaux restent rudimentaires chez l'espèce chilienne. Elle est peut-être plus voisine encore de la Lycastis senegalensis de Saint-Joseph (3). Elle en diffère cependant par plusieurs caractères, notamment par les cirres tentaculaires plus longs et plus grêles chez l'espèce du Sénégal, par le moindre développement, chez celle-ci, du cirre dorsal dans la partie postérienre du corps, et par les soies.

L'exemplaire qui a été décrit ci-dessus a été trouvé, en compagnie de Tarets, au milieu de racines de Palétuviers, en milieu saumâtre, dans le Bas-Ouanary. D'autres individus ont été recueillis à Cayenne, sous les pierrres, à mer basse; d'autres encore ont été pris soit dans les criques du Haut-Ouanary, soit dans les boues molles et bleuâtres des ruisseaux des pripris (marais), près des berges. Cette espèce présente donc une remarquable facilité d'adaptation à des milieux très variés, depuis l'eau de mer ordinaire jusqu'à l'eau complètement douce.

## 2. Lycastis Geayi n. sp.

Cette espèce, plus grêle que la précédente, provient également de la région du Ouanary; l'exemplaire type décrit ici mesure 13 centimètres de longueur; la largeur, presque uniforme dans toute l'étendue du corps, est de 1 millim. 2, parapodes non compris, 2 millimètres avec les parapodes. Le nombre des segments est de 250 environ.

A l'état vivant, la couleur générale est verdâtre, avec une ligne rouge longitudinale médiane dessinée par le vaisseau dorsal. Sur les quinze premiers segments environ, il existe une pigmentation brunâtre uniforme, avec quelques bandes étroites, irrégulières, plus foncées; de même, on observe, à la face dorsale, sur chacun des trente derniers segments environ, une bande transversale brun verdâtre foncé.

Le prostomium est beaucoup plus large que long. Il est pigmenté sur toute sa surface, sauf suivant une étroite bande longitudinale médiane. Les

<sup>(1)</sup> Mendulal, Untersuchungen über die Mollusken und Anneliden des frischen Haffs: IV, über die Geschlechtsverhältnisse der N. diversicolor, Kænigsberg, 1889, in-4°, p. 8, pl., fig. 1-10.

<sup>(2)</sup> Cl. Gay, Historia fisica y politica de Chile, Zoologia, t. III, 1849, p. 25, Atlas zoologico, lam. 1, fig. 7.

<sup>(3)</sup> Baron de Saint-Joseph, Sur quelques Invertébrés marins des côtes du Sénégal, Annales des Sciences naturelles, Zoologie, 8° série, t. XII, 1901, p. 217, pt. VIII, fig. 1-7.

deux antennes, très brèves, très éloignées l'une de l'autre, sont insérées un peu latéralement. Les yeux sont situés, de chaque côté, dans une zone où la pigmentation est particulièrement intense; les antérieurs, les plus petits, sensiblement circulaires, sont pourvus d'une lentille orientée en avant et bien discernable; les postérieurs, de forme irrégulière, quadrangulaire, n'ont pas de lentille apparente. Les palpes, très larges dans leur région basilaire, ont un article terminal très réduit.

Le premier segment, dépourvu de parapodes, à peine aussi long que les suivants, s'avance dans la région dorsale, jusqu'au niveau des yeux antérieurs; il ne porte pas les traînées pigmentaires sombres qui existent sur les segments suivants. Les cirres tentaculaires sont gros et courts; les dorsaux antérieurs, les plus longs, peuvent atteindre le 3° sétigère. La longueur des segments croît peu à peu vers le quinzième segment, et se maintient ensuite constante jusqu'à l'extrémité postérieure du corps, où les segments redeviennent plus courts. Les parapodes sont très espacés et relativement très saillants.

Dans la région antérieure du corps, le cirre dorsal est bien développé, de forme conique, un peu étranglé à sa base. La rame dorsale, intimement soudée à la rame ventrale, a cependant une individualité mieux marquée que chez les autres espèces de Lyçastis. Le lobe à contour arrondi qui lui correspond, traversé par un acicule droit un peu plus mince que celui de la rame ventrale, porte, au 4° sétigère, sept soies à arête longue. La hampe, grêle, striée transversalement, renflée au niveau de l'articulation, est hétérogomphe; les deux rostres, inégaux, ont leurs pointes terminales tournées l'une vers l'autre. L'arête, finement étirée en pointe, ciliée sur le bord correspondant au rostre le plus saillant, prend une grande longueur.

Dans la rame ventrale. l'acicule est légèrement infléchi vers le bas; le mamelon sétigère a un contour arrondi et est fort en saillie sur la rame dorsale. Le faisceau supérieur compte dix soies semblables à celles du faisceau inférieur, qui en a de vingt-cinq à trente. La hampe plus ou moins arquée, graduellement renflée vers son extrémité articulée, est très fortement hétérogomphe: l'un des rostres est étroit et court; l'autre, extrèmement proéminent, conserve presque la même largeur dans toute son étendue. L'arête, un peu plus étroite que celles des soies de la rame dorsale, est longuement étirée en une pointe grêle; le bord correspondant au plus grand des deux rostres est cilié. Les soies du faisceau inférieur sont insérées de façon à former, dans leur ensemble, une sorte de demi-gouttière ouverte en haut. Le cirre ventral, bien développé, est inséré assez fort en retrait.

Dans la région moyenne du corps, le cirre dorsal, plus aplati, est élargi à sa base. Le mamelon sétigère de la rame dorsale terminé en pointe mousse est soutenu par un acicule légèrement recourbé vers le haut, presque aussi fort que celui de l'autre rame; les soies, au nombre de sept ou

huit, sont de même forme, — mais à arête plus longue, — qu'à la partie antérieure du corps. Le lobe sétigère auquel est réduite la rame ventrale, se termine en une pointe où vient aboutir l'extrémité de l'acicule rectiligne axial. Il est muni d'une trentaine de soies groupées en deux faisceaux d'égale importance, moins nettement séparés que dans les parapodes de la région antérieure du corps. Les soies ont des arêtes extrêmement allongées. Toutes celles du faisceau inférieur et un certain nombre du faisceau supérieur ont des arêtes, également fort développées; cell s-ci se raccourcissent très sensiblement dans les soies qui sont situées à la partie inférieure du faisceau.

Les cirres dorsaux ont des dimensions croissant graduellement d'avant en arrière, mais ils sont loin d'atteindre les proportions gigantesques qu'on leur voit prendre chez la *Lycastis Ouanaryensis*. Dans la région postérieure du corps, le cirre dorsal a la forme d'une lame triangulaire énorme par rapport au reste du parapode; il est parcouru par deux énormes vaisseaux qui cheminent côte à côte dans toute leur étendue. La rame dorsale, qui est traversée par un acicule au moins aussi développé que celui de la rame ventrale, porte quatre soies à arête très réduite en longueur. La rame ventrale, qui conserve les mêmes caractères, a ses deux faisceaux de soies presque fusionnés; ces soies sont les unes semblables à celles de la rame dorsale, mais à arête un peu plus longue, les autres sont les soies typiques de la rame ventrale, avec hampe à rostre très saillant.

Les arêtes de ces dernières sont également plus courtes que celles de la région moyenne du corps, et elles se réduisent aussi de la partie supérieure à la partie inférieure du faisceau.

Les cirres anneaux, assez courts, ont un développement comparable à celui des cirres dorsaux des derniers segments du corps.

Les mâchoires, légèrement recourbées, ont un grand nombre de dents à pointe mousse, ayant toutes seusiblement les mêmes dimensions. Aucun des exemplaires de cette espèce ne présente d'éléments reproducteurs.

Parmi les espèces du genre *Lycastis* connues jusqu'ici, celle qui s'éloigne le moins de la *Lycastis Geayi*, est la *Lycastis abiuma* Fr. Müller (1), de Desterro (Brésil). Mais, par le développement exceptionnel de la rame dorsale, par l'absence totale de soies en serpe, par le nombre des dents de la màchoire, qui peut s'élever à une vingtaine, la *Lycastis Geayi* a une physionomie propre qui lui assigne une place à part dans le genre, dont elle représente actuellement la forme la plus évoluée; par les caractères de ses parapodes, elle relie le genre Lycastis aux autres Néréidiens à parapodes nettement biramés (2).

(3) CH. GRAVIER. — Sur le genre Lycastis Savigny, Aud. et M. Edw. rev., Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun, XIV, 1902.

<sup>(1)</sup> Ed. Grube, Ueber die Gattung Lycastis und ein Paar neuer Arten derselben. Jahresber. der schles. Gesellschaft für Vaterl. Cultur, 1871, p. 47-48.

Tous les exemplaires de cette espèce ont été recueillis dans les eaux douces, les uns dans les boues des berges des criques du Ouanary, les autres au pied des mornes d'où sourdent les eaux potables de la région, dans les vases molles et bleuâtres des ruisseaux des pripris (marais), recouvrant les débris caillouteux des massifs ferrugineux sous-jacents (1).

SUR UN CAPITELLIEN D'EAU DOUGE
(EISIGELLA N. GEN. QUANARYENSIS N. SP.),
PAR M. GII. GRAVIER (2).

L'exemplaire qui a servi de type à la description suivante mesure 43 millimètres de longueur; la plus grande largeur est de 2 millim. 3. Le thorax compte 12 segments; l'abdomen, dont la partie postérieure manque, en a 90.

Le prostomium a la forme d'une petite languette à bord antérieur arrondi. L'organe cilié n'est pas saillant; on ne distingue pas non plus de taches oculaires. Le premier segment, plus long que les suivants, surtout sur la face dorsale, est complètement achète. La surface des segments antérieurs est parcourue par des sillons dessinant une sorte de mosaïque déjà fort atténuée au 5° sétigère.

A partir du 4° sétigère, on observe un sillon latéral assez profond qui sépare, dans chaque segment, la rame dorsale et la rame ventrale et qui se continue, en s'atténuant, sur toute la longueur de l'abdomen.

La longueur des segments croît peu à peu, du second au huitième, à partir duquel elle reste stationnaire. Les premiers segments abdominaux sont plus courts que les derniers du thorax; leur longueur varie peu d'avant ou arrière.

Les segments thoraciques, au nombre de 12, portent, à l'exception du premier, chacun deux faisceaux de soies de chaque côté. Ces soies thoraciques, peu nombreuses dans chaque faisceau, sont toutes limbées; la partie limbée occupe presque la moitié de la longueur de la soie, plus ou moins coudée, dont la pointe est très étirée.

Dans les premiers segments abdominaux, les tores ventraux ne s'élèvent même pas jusqu'à la ligne latérale médiane. Les tores dorsaux, dont la longueur est égale à la moitié au moins de celle des tores ventraux, sont nettement séparés l'un de l'autre; comme ceux-ci, ils ne forment qu'une très légère saillie à la surface du tégument. Dans toute l'étendue du corps,

<sup>(1)</sup> Ch. Gravier, Sur les Annélides polychètes d'eau douce, Bulletin de la Société d'Histoire naturelle d'Anton (XIV, 1902).

<sup>(2)</sup> Cf. Bulletin de la Seciété d'Histoire naturelle d'Autun (XIV, 1902).